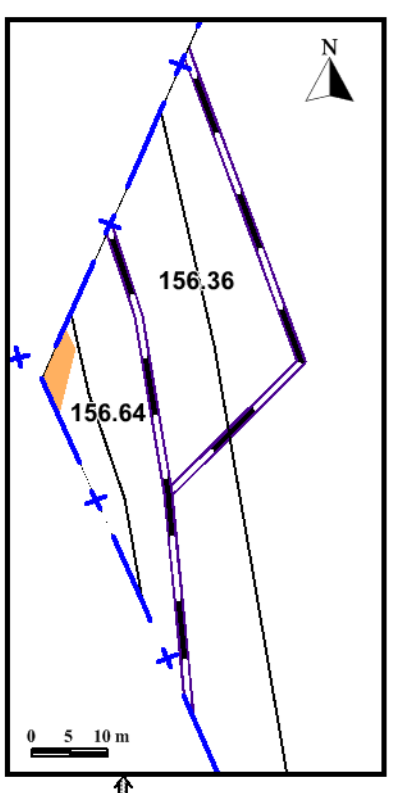




Commune de THIONVILLE

Commune de YUTZ

Commune de YUTZ



Commune de FLORANGE

Commune de BERTRANGE

Commune d' UCKANGE

Direction
Départementale
des Territoires
de la Moselle

Service
Risques
Énergie
Construction
Circulation

Urbanisme et Prévention des Risques

Risque inondation de la Moselle
(études du CEREMA novembre 2020)

Commune d' ILLANGE

Carte annexée au "Porter à connaissance"
de la maîtrise de l'urbanisme du 23 février 2021

Crue de référence

Aléas

- faible
- moyen
- fort
- très fort
- xxx.xx cote de crue
- profils en travers
- casiers

⚠ Remarques importantes:

-Les emprises inondables représentées sur la carte sont uniquement celles issues du débordement de la Moselle, et non celles de ses affluents.
Les apports des affluents ont été pris en compte, mais les débordements qu'ils génèrent ne sont pas cartographiés

-Les cotes figurant sur la carte sont les cotes de la crue de référence de la Moselle issues de la modélisation hydraulique.
Conformément au PGRI du bassin Rhin approuvé le 30 novembre 2015, le premier niveau de plancher habitable doit être implanté au-dessus de la cote de la crue de référence (centennale) augmentée d'une marge de sécurité de 0.30m

0 50 100 150 200 250m